



# En bref

La production mondiale de biocarburants va reprendre et augmenter de plus de 25 % d'ici 2026, après la chute de la demande causée par le COVID-19 qui a réduit la demande de carburant routier et provoqué une baisse de la production, prévoit l'Agence internationale de l'énergie

UE : la production de sucre a chuté de 11% à 14,5 millions de tonnes par rapport à l'an dernier, entraînée par la baisse catastrophique (de 34%) du rendement en France, premier producteur du bloc, selon le rapport de l'Observatoire du marché du sucre de la Commission européenne.

Les exportations de sucre de la Grande-Bretagne vers la république d'Irlande ont chuté de 65% au mois de janvier et les préparations à base de sucre et de miel de 34 %. Suite au Brexit, les nouvelles exigences en matière de douane, d'exportation et de certification sanitaire ont gravement perturbé les flux de marchandises. Or l'Irlande dépend fortement de la Grande-Bretagne pour des marchandises comme la farine, les céréales et le sucre.

Roumanie : la compagnie d'assurance Agra Asigurări propose une nouvelle assurance contre les attaques de parasites de la betterave. Cette assurance couvre les pertes de rendement dues aux tempêtes, à la grêle, au gel, aux pluies torrentielles. Elle peut bénéficier d'aides aux investissements ruraux en Roumanie de sorte que les agriculteurs peuvent récupérer jusqu'à 70 % du coût de l'assurance.

L'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord importent plus de 17 millions de tonnes de sucre par an. L'Afrique Subsaharienne importe majoritairement du sucre blanc. Les deux autres régions importent plutôt du sucre brut à raffiner.

L'Association des fabricants de sucre colombiens veut modifier l'accord de libre-échange de l'union douanière de la Communauté douanière andine (regroupant la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou) suite à la forte hausse des importations de sucre en provenance d'Equateur et de Bolivie qui ont un accès sans droits de douane au sein l'union douanière andine.

Le rendement de la fermentation de l'éthanol de sucre de canne pouvait être augmenté de 30%, selon des chercheurs de l'université de Yale et du Novo Nordisk Foundation Center for Biosustainability. Le coût du processus serait réduit en favorisant la prévalence d'une espèce bactérienne particulière, le Lactobacillus amylovorus.

Le Nigéria a officiellement inauguré le premier institut du sucre du pays pour développer l'industrie sucrière, la recherche et la formation en collaboration avec le gouvernement indien et le National Sugar Institute of India.

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl CBB • Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be lebetteravier@cbb.be • Twitter: @cbb\_fr



### COLOPHON

Editeur responsable Marcel Jehaes, Président de la CBB **Directeur de la publication** Peter Haegeman Edition et publicité Bernadette Bické - Martine Moyart Responsable de la technique betteravière IRBAB Tier **Imprimerie** Antilope De Bie

Abonnement annuel Belgique € 12,00 UE € 22,00 Hors UE € 27,00

IBAN BE 70 1031 0384 3925 • TVA BE 0445.069.157



# 50 % de réduction en cas de ressemis!



### BEETSEEDSERVICE

**Enregistrez vos parcelles pour le 30 avril 2021 :** 

- sur www.beetseedservice-be.com/fr\_be ou
- via myKWS App la nouvelle application mobile



SEMER L'AVENIR



### Voilà à nouveau la saison de tous les espoirs

es semis de betteraves battent leur plein. Les conditions météorologiques et pédologiques sont déterminantes. Les conseils donnés par l'Institut de la betterave (IRBAB) aideront les planteurs à poser les bases d'une bonne germination, d'un bon développement et, finalement, d'une bonne récolte.

Beaucoup de choses sont encore incertaines, mais ce qui est certain, c'est qu'un travail de qualité sera à nouveau fourni. L'expertise et le dévouement des planteurs belges sont largement reconnus. Seules les maladies, les ravageurs et les conditions climatiques défavorables peuvent mettre des bâtons dans les

A cet égard, il faudra attendre de voir si la jaunisse virale perce. Jusqu'à l'année dernière, l'utilisation à grande échelle de semences enrobées permettait de bien maîtriser cette maladie, mais en 2020, le virus de la jaunisse a fait son apparition en force. En tant que secteur, nous avons obtenu pour cette année une autorisation d'urgence pour utiliser les néonicotinoïdes que l'Europe a interdits. Toutefois, cette autorisation est de plus en plus limitée. Elle s'accompagne encore de conditions très strictes sur les cultures suivantes. C'est mieux que rien... Dans près de quinze autres États membres de l'UE, il existe désormais aussi des autorisations d'urgence, dont les conditions sont souvent plus souples et donc plus réalistes. Nous devons être attentifs à cela.

Entre-temps, et toujours dans le cadre de l'IRBAB, nous travaillons à des alternatives et des solutions qui peuvent nous aider de manière structurelle et durable à l'avenir. Toutefois, cette recherche

nécessite des personnes et des ressources. Et du temps. Nous nous tournons également vers les pouvoirs publics pour obtenir des moyens humains et financiers. Le temps passe vite, dit-on, mais le temps nécessaire à la recherche et au développement de la matière vivante est difficile à accélérer.

La question clé au début des semis est à nouveau : le travail des betteraviers sera-t-il justement rémunéré ? Cela dépend de nombreux facteurs, mais avant tout du prix du sucre et ensuite de la volonté des fabricants de partager la valeur ajoutée.

En ce qui concerne le prix du sucre, les derniers signes sont plutôt encourageants. Comme vous pouvez le lire ailleurs dans ce Betteravier, les prix mondiaux semblent se stabiliser quelque peu en ce moment. Le maintien d'une production de sucre inférieure à la consommation pourrait encore faire grimper ces prix. Sur le marché européen également, une hausse des prix semble plausible en raison de la combinaison d'une production plus faible, d'exportations plus importantes et de stocks réduits. Les prix communiqués récemment par la Commission européenne montrent cette tendance. On peut peu à peu espérer qu'ils évolueront dans le sens de l'ancien prix seuil d'environ 400 euros.

Après les périodes difficiles de ces dernières années, où de nombreux producteurs ont produit des betteraves au prix de revient ou en-dessous, un redressement est absolument nécessaire. La superficie ensemencée en betteraves sucrières n'a cessé de diminuer ces dernières années. C'est également le cas dans les autres pays betteraviers européens, souvent de manière plus prononcée qu'ici. Les fermetures d'usines et les parasites y ont également joué un rôle important.

Les autorités européennes elles aussi s'interrogent sur le développement de la filière betterave-sucre depuis la disparition du système des quotas. Un certain nombre d'études et d'enquêtes devraient apporter des réponses avant la fin de l'année. La CBB et la CIBE y ont participé activement et continueront à en assurer le suivi. Espérons que les conclusions nécessaires seront finalement tirées. Les réformes de l'organisation commune de marché dans le cadre de la nouvelle PAC en sont aussi l'occasion. Et n'oublions pas que dans tout cela, les agriculteurs sont poussés dans un carcan toujours plus «vert» et «durable».

Dans notre pays, en revanche, un nombre certain d'agriculteurs continue de croire à la culture de la betterave. Cependant, ils attendent à juste titre leur part du gâteau. S'ils veulent assurer l'approvisionnement des sucreries et mener des campagnes suffisamment longues, il est nécessaire que les transformateurs de betteraves donnent des signaux clairs à leurs

planteurs «fidèles». Car, rappelons-le, il n'y a pas de culture de betteraves sans sucreries, ni de sucreries sans betteraves en suffisance et de qualité...

Peter Haegeman, secrétaire général de la CBB



# **ACTUALITÉS**

### Oppositions à l'accord UE/Mercosur

Le commissaire européen au commerce Valdis Dombrovskis a défendu le mois dernier devant la commission des affaires étrangères du Parlement, l'accord commercial que l'UE a conclu en 2019 avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay). Cet accord, qui doit encore être ratifié par les 27, soulève de nombreuses objections en matière de durabilité et de commerce équitable. Plusieurs parlementaires et eurodéputés ont critiqué l'absence de prise en considération des risques liés aux distorsions de concurrence créées par les différences de normes de production entre l'UE et ces pays.

oncernant le secteur du sucre et de l'éthanol, l'accord conclu en 2019 prévoit que l'UE ouvre ses portes à un contingent de 180.000 tonnes de sucre sans droit de douane, à un contingent de 450.000 t d'éthanol sans droits de douane pour un usage dans la chimie et à un contingent de 200.0000 t à droits réduits pour tous les usages.

Conjointement, les différentes organisations européennes du secteur betterave-sucre (CIBE, CEFS) et la Fédération européenne des syndicats des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (EFFAT) ont appelé le Parlement européen et le Conseil des ministres à rejeter les concessions prévues pour le sucre et l'éthanol. Ces organisations demandent aussi à la Commission européenne d'exclure le sucre de tous les futurs accords de libre-échange en cours de négociation (Australie, Thaïlande, etc.) et de négocier des règles d'origine strictes.

### Deux poids, deux mesures

Les parlementaires ont mis en évidence les contradictions de cet accord. D'un côté, l'Union européenne a lancé le Green Deal en 2020 et vise la neutralité climatique d'ici 2050 avec des objectifs environnementaux extrêmement ambitieux et de l'autre, elle ouvre la porte à l'importation de produits qui ne répondent pas aux méthodes de production qu'elle vise pour ses Etats membres. Par exemple, l'UE vise la réduction de moitié des produits phytosanitaires d'ici 2030 alors que des dizaines de produits phytosanitaires interdits ici sont et seront encore utilisés dans les quatre pays du Mercosur.

Par ailleurs, 450 associations et ONG réunies dans le collectif Stop Ceta-Mercosur ont appelé les gouvernements à abandonner l'accord entre l'UE et le Mercosur. Le collectif déplore la multiplication des incendies en Amazonie et le manque d'engagement à défendre l'environnement.

Le commissaire européen au commerce Valdis Dombrovskis a défendu l'accord UE-Mercosur arguant que cet accord était crucial pour le commerce et les investissements mutuels. Et il a conclu en déclarant : «Il n'est pas anodin que l'Union européenne soit le premier bloc à s'engager avec le Mercosur, car si nous ne le faisons pas, d'autres le feront et ils mettront certainement des accents différents, ce qui ne nous plaira pas».

### Négociations PAC: la CIBE appelle à une meilleure gestion des filets de sécurité et des crises

Les institutions européennes ont tenu une série de réunions du 22 au 26 mars dernier pour permettre aux négociations sur la réforme de la PAC et du règlement OCM (organisation commune des marchés) des produits agricoles d'entrer dans leur phase finale. Un accord sur cette réforme du trilogue - Conseil, Commission et Parlement européen – n'est en effet qu'une première étape. L'objectif est de finaliser un accord d'ici le mois de mai. Ensuite, une fois qu'un compromis aura été trouvé, le travail se portera sur les plans stratégiques nationaux. Ceux-ci devront être soumis à l'approbation de la Commission (prévue au premier semestre 2022).

### La CIBE appelle à une meilleure gestion des filets de sécurité et des crises

Concernant l'OCM sucre, des divergences importantes existent entre les institutions concernant notamment les outils de gestion de crise. Les betteraviers européens de l'UE rappellent que le secteur betterave-sucre traverse une crise importante. Depuis trois ans, le prix moyen du sucre dans l'UE est resté nettement inférieur au seuil de référence de 404 €/t, ce qui ne permet pas de cultiver la betterave de façon rentable avec pour conséquences l'abandon de la culture et la fermeture de plusieurs usines dans l'UE.

Pourtant, aucune mesure de marché exceptionnelle ou mesure de filet de sécurité n'ont été prises. Pour la CIBE qui représente les betteraviers européens, cela montre bien que le dispositif actuel n'est pas approprié et que certaines modifications devraient être introduites dans le règlement OCM.

La CIBE demande un meilleur filet de sécurité du marché et une meilleure gestion des crises. Franck Sander, président de la CIBE, demande au Conseil «Agriculture» de prendre en considération l'impasse dans laquelle se retrouvent les producteurs. Concrètement, la CIBE demande de soutenir les propositions du Parlement européen pour étendre au sucre la liste des produits éligibles à l'intervention publique, améliorer le suivi des marchés et les outils de gestion de crise, améliorer la position des agriculteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement et éviter le double standard

### Opposition des utilisateurs de sucre aux propositions d'intervention pour le marché du sucre

L'association des utilisateurs européens de sucre (CIUS), a exprimé sa forte opposition aux propositions du Parlement européen pour un retour à un marché du sucre plus réglementé. Selon les entreprises utilisatrices de sucre, « le secteur européen du sucre est très compétitif et déjà protégé par des importations de sucre très limitées. Ajouter des mesures d'intervention supplémentaires serait totalement inutile, voire préjudiciable à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du sucre» a déclaré la Secrétaire générale du CILIS Muriel Korter

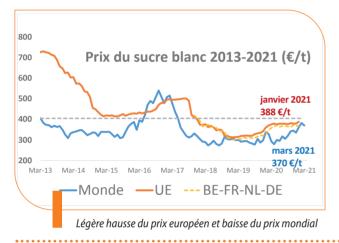
En mars dernier, certaines petites et moyennes entreprises utilisatrices de sucre disent avoir été confrontées à des problèmes d'approvisionnement en sucre. Elles s'inquiètent quand la Commission européenne prévoit des niveaux de stocks finaux de sucre historiquement bas à 1 million de tonnes pour fin septembre 2021. Compte tenu de ce faible niveau de stock et de l'offre limitée, les utilisateurs de sucre demandent l'accès à des importations en franchise de droits pour compenser le fait que l'approvisionnement du marché UE est trop tendu.

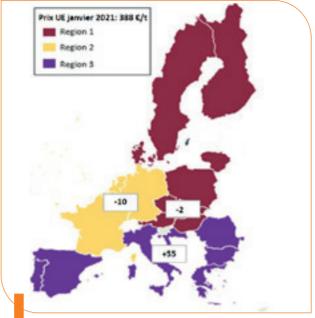
### Marché du sucre européen : enfin une hausse

Sur le marché de l'UE, le prix moyen de vente du sucre s'est élevé à 388 € la tonne au mois de janvier 2021, ce qui représente une hausse de 9 € la tonne par apport au prix de décembre 2020. Il s'agit pour la première fois d'une moyenne pour l'UE à 27, sans le Royaume-Uni.

ette hausse était attendue en raison de l'importante baisse des stocks de sucre de l'UE prévue par la Commission d'ici le début de la prochaine campagne. Dans sa dernière estimation du bilan d'approvisionnement en sucre de l'UE, la Commission a en effet revu la production de sucre 2020/21 à la baisse: 14,5 Mt (sans la production Royaume-Uni) contre 17,4 Mt l'an dernier (avec le Royaume-Uni. La Commission s'attend aussi à ce que l'UE exporte davantage de sucre cette saison, à savoir 3 millions de tonnes. Cela représente une augmentation de 23% par rapport à la saison précédente. En raison de la hausse des prix sur le marché mondial, l'exportation est devenue beaucoup plus lucrative pour les producteurs de sucre.

Compte tenu de baisse de la production et d'une hausse des exportations, les stocks de sucre, qui étaient de 2,2 millions de tonnes au début de cette saison (au 1er octobre 2020), tomberaient 1,1 million de tonnes à la fin (30 septembre 2021), soit moins de 10 % de la consommation de l'UE ce qui indiquerait un marché sous-approvisionné et pourrait susciter des augmentations de prix du sucre dans l'UE.





L'évolution des prix moyens régionaux pour janvier 2021 est la suivante :

- Europe du Nord et centrale : 386 €/t (380 €/t en décembre 2020).
  Europe occidentale (sans le Royaume-Uni) : 378 €/t (367 €/t en
- Europe méditerranéenne: 443 €/t (444 €/t en décembre 2020). Attention, depuis janvier 2021, le prix du Royaume-Uni n'est plus inclus dans la moyenne de l'UE et ni dans la moyenne de l'Europe

Les prix spots indiquent d'ailleurs une tendance à la hausse (Platts-Kingsman - dernière semaine de mars 2021): 473 €/ en Europe occidentale – livré; 488 €/t en Europe méditerranéenne et 525 €/t au Royaume-Unilivré. Ces prix ne sont donnés qu'à titre indicatif car il s'agit de petites quantités et frais de livraison au sein de l'UE compris alors que les prix de la Commission ne comprennent pas les frais d'expédition.

#### Stabilisation des cours mondiaux

occidentale.

Les cours mondiaux du sucre blanc qui avaient progressé de 12%, en janvier et février 2021 pour atteindre 390 € la tonne, se sont stabilisés

autour de 370 €/t au mois de mars. L'augmentation des cours du sucre de ce début d'année était soutenue par un déficit temporaire en sucre blanc due à la mauvaise récolte européenne et au retard des exportations indiennes. Le début de la récolte brésilienne prévu en avril pourrait affaiblir les prix à l'avenir.

La tendance de fond est pourtant haussière puisque pour 2020/21, l'Organisation Internationale du Sucre (ISO) vient de revoir à la hausse son estimation du déficit mondial à 4,7 millions de tonnes de sucre. En cause, une baisse de la production mondiale à 169 Mt due à une baisse de 1,3 Mt de la production de sucre de betterave et à des estimations plus faibles de la production de sucre de l'Iran, du Pakistan et de la Thaïlande.

La consommation mondiale de sucre a augmenté: 173,8 Mt en 2020/21, en progression de 3,5 Mt comparé au total de 2019/20. Au final, on constaterait alors une baisse du ratio stock sur consommation à 53 % (contre 57 % l'an dernier), un niveau qui n'est toutefois pas critique. Ces estimations sont à considérer avec prudence car la pandémie de Covid complique les pronostics.

#### Bilan sucre mondial en millions de tonnes (Mt)

	En millions de tonnes	2020/21	2019/20	Différence
F	Production	169,0	171,1	-2,1
(	Consommation	173,8	170,3	3,5
	Surplus/déficit	-4,7	0,8	
	Stocks finaux	92,7	97,6	-4,9
	Stocks/consommation en %	53 %	57 %	

Source: ISC

Concernant le sucre brut, les retards d'expédition qui frappent actuellement les exportations de soja du Brésil pourraient se répercuter sur le sucre et entraîner une hausse des prix du sucre brut. Selon Bloomberg, les files d'attente des navires dans les ports brésiliens sont si longues que les goulets d'étranglement dureront probablement jusqu'en mai, date à laquelle le sucre commence normalement à être acheminé par certains de ces mêmes terminaux. Il est donc probable que les prix du sucre brut augmentent en raison des goulets d'étranglement logistiques dans les ports brésiliens.



topharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informa w.belchim.be concernant le produit. Ne polluez pas l'eau avec le produit ou son emballage

### Organisation Professionnelle des producteurs de Chicorée de Warcoing

Les conditions sanitaires actuellement en application ne permettent pas, en ces temps de pandémie Covid-19, d'organiser l'assemblée générale traditionnelle à Kain.

Le Comité restreint de l'OPPCW a donc décidé d'informer au mieux, mais malheureusement de façon assez synthétique, par voie d'un courrier – également par le journal Le Betteravier. Le service agronomique de Cosucra a fait de même il y a peu par courrier.

Dès à présent, et si les conditions sanitaires venaient à s'améliorer, rien n'empêche le comité de tenir une assemblée générale avant la prochaine campagne.

# Une campagne 2020-2021 écoulée en demi-teinte...

Chacun se remémore les conditions météorologiques de l'an dernier avec une sécheresse importante durant l'été et des pluies abondantes en fin de campagne. Cela a eu des conséquences non négligeables sur les rendements et surtout **de très grandes disparités régionales**.

En moyenne, **les rendements** se situent à 47,5 T par hectare (50,5 T avec les primes) à une richesse moyenne d'inuline de 16,35°. Ceci est un résultat inférieur à la moyenne des 5 dernières années.

**Au niveau de la tare**, celle-ci se situe en moyenne à 11,38 % compte tenu des tares-collets de 4 ou de 7 % selon les cas. Il faut savoir que celles-ci ont été réduites en fin de campagne d'environ 1.14 % car les mesures réelles de tare-collets effectuées durant la campagne ont permis de corriger de la sorte les estimations forfaitaires appliquées au départ. Ces corrections sont le fruit de longues négociations entre OPPCW et Cosucra voici plusieurs années.

La durée de la campagne a été influencée par quelques incidents au niveau de l'usine (quelques petits arrêts mineurs, mais surtout un arrêt de pratiquement une semaine suite à une fuite de gaz aux abords immédiats des installations de l'usine). Début le 7 septembre – fin le 20 janvier.

#### L'action de votre comité

Tout d'abord, nous tenons à souligner que **les pertes aux parmentières** de cette dernière campagne ont été très limitées et de plus, très régulières dans la durée. Ceci est aussi le fruit de longues discussions lors des dernières années et qui se sont soldées par une parmentière entièrement renouvelée. De plus, à la moindre variation à la hausse des pertes, une correction de la parmentière a été réalisée dans de très brefs

Le comité a poursuivi ses investigations concernant la détermination

**de la teneur en inuline via des contre-analyses** effectuées auprès d'un centre de recherche agronomique agréé.

Chaque mois, une série d'échantillons bénéficiait ainsi d'une double analyse.

Si ces résultats étaient réconfortants en début de campagne, nous sommes cependant assez perturbés de constater que l'écart entre ces contre-analyses et les analyses de Cosucra n'a fait que grandir au cours de la campagne, et toujours dans le même sens (à savoir au désavantage du planteur). Nous sommes donc actuellement encore en cours de discussion avec des spécialistes de laboratoire pour expliquer cet écart grandissant au fur et à mesure que la richesse de la chicorée diminue. Suite à l'annonce par Cosucra de son intention d'augmenter les emblavements pour la prochaine campagne sur laquelle nous reviendrons ciaprès, le comité est également intervenu auprès de l'entreprise pour veiller à ce que les planteurs existants puissent bénéficier en priorité de ce potentiel de production supplémentaire. **Des principes d'attribution** ont donc été arrêtés et ceux qui souhaitaient bénéficier de cette opportunité, ont pu la saisir.

# Des perspectives optimistes, mais prudence...

Une augmentation (+/- 20 %) des emblavements, est un signe encourageant pour la culture et pour l'entreprise.

Pour l'entreprise, cela témoigne d'une filière de commercialisation des produits finis très soutenue. Pourvu que cette hausse des quantités contractées soit pérenne! A en croire les responsables de l'usine, il en sera bien de la sorte et des investissements sont planifiés pour assurer l'écrasement et le travail de ces chicorées supplémentaires.

Pour les producteurs de chicorées, c'est une opportunité dans les fermes au moment où d'autres cultures sont en souffrance. En effet, la chicorée reste une production rémunérée à un prix resté stable ces dernières années. La culture de la chicorée est et reste intéressante, mais il faudra cependant limiter les craintes des planteurs....

Les membres du comité, soutenus par de nombreux planteurs, insistent lourdement sur l'aspect suivant : **quel impact sur la durée de la campagne ???** et ceci à plus d'un titre... La durée de campagne ordinaire est déjà actuellement d'environ 4,5 mois (130 jours)... Impossible de l'envisager sur 5 mois.

L'outil de transformation de la chicorée n'est-il pas sous-dimensionné pour envisager de travailler une telle quantité supplémentaire ? Les res-



Cosucra a l'intention d'augmenter les emblavements pour la prochaine campagne

ponsables de Cosucra répondent à ces inquiétudes par différents arguments dont :

- Avancer la campagne de quelques jours et augmenter l'écrasement durant les premières six semaines.
- Limiter les incidents encourus et augmenter la capacité d'écrasement journalier via quelques investissements programmés.
- Et enfin, allonger la campagne avec une date butoir ultime : le 31 janvier.

Afin de limiter ces inquiétudes, le comité envisage dès à présent de poursuivre son travail en examinant très attentivement le contrat proposé et de l'améliorer à l'avenir. Comment ? En intervenant au niveau d'une grande vigilance au respect du planning de livraison, en retravaillant la question des primes tardives qui doivent compenser des pertes chez le producteur mais qui doivent aussi dissuader l'industriel d'étendre la campagne au-delà du 15 janvier.

Les planteurs attendent **des GARANTIES**; ils sont heureux d'avoir la possibilité d'augmenter leur contrat de livraison et donc potentiellement leur chiffre d'affaire en chicorée, mais encore faut-il que le revenu net soit aussi à la hausse.

Par ailleurs, le comité tient à recommander à tous les planteurs, au vu de l'augmentation du volume contracté, de respecter scrupuleusement leur emblavement au plus juste pour cette campagne 2021.

André Coudyzer, pour l'OPPCW.

# FÉDÉ-RT

### L'AG de la Fédé-RT a besoin de vous : postes vacants

L'AG est actuellement composée de 90 délégués et de 17 membres adhérents.

2021 est normalement une année de renouvellement par moitié des mandats de l'AG de la Fédé-RT. Afin de faire concorder la date de renouvellement de l'AG avec celle du CA et des autres instances, l'AG a accepté la proposition du CA de décaler le renouvellement de l'AG d'un an et de seulement faire appel à candidat pour les postes vacants et pour les postes qui vont se libérer suite aux délégués atteints par la limite d'âge de 67 ans.

Si vous faites partie de l'un des secteurs ci-dessous et que vous voulez vous investir dans la Fédé-RT, n'hésitez pas à vous manifester en renvoyant votre candidature. Le secteur betteravier a besoin de planteurs ayant envie de s'investir dans les structures et c'est grâce à des planteurs motivés et intéressés que les choses avancent. Dans un premier temps, être membre de la Fédé-RT n'implique que trois à quatre réunions par an mais permet ensuite de s'investir dans les structures betteravières.

Actuellement, il y a encore des postes vacants pour :

- Le groupement Ath-Mons-Soignies :
  - Secteur A (Soignies): 2 et 1\*
  - Secteur C (Lens-Lessines): 2
  - Secteur D (Ath): 2
- Le groupement Binche-Beaumont-Nivelles :
  - Secteur A (Nivelles): 1
  - Secteur B (Seneffe-Fleurus): 1\*

- Le groupement Hannut-Huy-Liège
  - Secteur A (Liège): 1\*
  - Secteur C (Waremme) : 1
- Le Groupement Namur-Philippeville-Dinant :
- Secteur E (Dinant): 1\*
- Le groupement Wavre-Perwez-Jodoigne :
  - Secteur A (Wavre): 2

Les mandats avec une \* sont effectifs à partir du 1er juillet 2021, pour les autres, ils le seront dès la nomination par l'AG (juin 2021).

Les candidatures doivent, **OBLIGATOIREMENT** nous parvenir soit par courrier (Fédé-RT, Bd Anspach 111/10 à 1000 Bruxelles) ou par mail (secretariat.abw@cbb.be), avant le **15 mai 2021**. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à poser vos questions par mail ou par téléphone: 02/551.11.77.

Pour rappel, suivant le Règlement d'Ordre Intérieur de la Fédé-RT :

« . . . Les candidats doivent être producteurs de betteraves ou gérants d'une société productrice de betteraves et disposer d'un quota à la RT dans les communes concernées. La limité d'âge pour être candidat est de 65 ans au moment de l'élection. Les mandats d'une durée de 6 ans sont renouvelables par moitié tous les 3 ans. Les membres, rééligibles sont démissionnaires de plein droit à l'issue de ce mandat ; ils sont également démissionnaires de plein droit deux ans après l'arrêt de la production de betteraves et au plus tard au 30 juin de l'année de leur 67ème anniversaire. Les membres trois fois de suite absents et non excusés lors des réunions sont considérés comme démissionnaires. Dans ce cas, le Conseil d'Administration prend les initiatives nécessaires pour les remplacer comme prévu dans les statuts. »

# A renvoyer à la Fédé-RT pour le 15 mai 2021 au plus tard.

### **ACTE DE CANDIDATURE**

Nom:
Prénom:
N° Reg. National :
Lieu et date de naissance :
Adresse
Rue:
n°:
CP:
Localité :
TEL /GSM:
Email:
r. Dono ma condidatura on tont muo délémié à la Fédé DT et co

Pose ma candidature en tant que délégué à la Fédé-RT et ce afin de représenter les planteurs du

Groupement: AMS - BBN - HHL - NPD - WPJ

**Secteur:** A - B - C - D - E - F

SIGNATURE :





# Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES

Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie.

# **INSECTE MEMO 2021**

Kathleen ANTOONS (KBIVB vzw - IRBAB asbl)

Un bref rappel des insectes aériens ravageurs est fourni dans cet article. Il reprend également quelques informations concernant les virus de la jaunisse, les pucerons vecteurs, les moyens de lutte autorisés et conseillés et enfin le réseau de surveillance.

#### Lutte contre les ravageurs en fonction du traitement de semences

En fonction du traitement de semences choisi, la lutte contre les insectes ravageurs de la betterave sucrière diffère. Les trois situations possibles sont présentées ci-dessous.

**Cas 1:** Traitement de semences **Gaucho + Force** (68g imidaclopride + 4g téfluthrine par unité de semences)

Pour la troisième année consécutive, une autorisation temporaire de 120 jours pour le semis de semences de betteraves sucrières enrobées avec des néonicotinoïdes a été délivrée. Contrairement aux autres années, une autorisation a été accordée en 2021 pour le produit Gaucho, à base d'imidaclopride. Le semis de semences traitées aux néonicotinoïdes est autorisé du 15/02/2021 au 14/06/2021. Tout comme pour les autorisations de 2019 et de 2020, l'usage de semences traitées aux néonicotinoïdes est autorisé temporairement sous des conditions strictes au niveau de la rotation. Les restrictions au niveau de la rotation sont consultables sur Phytoweb > Produits phytopharmaceutiques > (Sommaires) Situations d'urgence (120 jours) > imidacloprid – GAUCHO 70WS – 120 jours (15/02/21 – 14/06/21, semis semences de betteraves sucrières).

Le traitement de semences Gaucho assure une bonne **protection contre les insectes ravageurs souterrains ET aériens**. Aucun traitement insecticide foliaire n'est nécessaire lorsque les graines sont traitées avec Gaucho.

Cas 2 : Traitement de semences Force (10g téfluthrine par unité de semences)

La majorité des agriculteurs ont opté pour des semences enrobées avec le traitement Force. La téfluthrine, la substance active du traitement de semences Force, agit par effet de vapeur et de contact. La téfluthrine crée un halo de protection de 2cm de rayon autour de la graine. Ce halo protège ainsi la semence, la radicule et la plantule. Les ravageurs du sol, au contact du halo de protection, sont repoussés et éliminés.

Le traitement de semences Force assure une bonne protection contre la majorité des ravageurs du sol, c'est-à-dire les scutigérelles, les blaniules, les larves de taupin et les atomaires souterrains. L'efficacité de Force est modérée contre les collemboles et les larves de tipule. Lors d'une pression élevée, l'efficacité de Force sera probablement inférieure à celle assurée par le traitement de semences avec des néonicotinoïdes. Dans ce contexte, un allongement de la rotation (plus d'un an sur trois) et la diversification sont d'autant plus conseillés qu'auparavant, pour limiter les dégâts d'insectes du sol. De plus, le choix des cultures au sein de la rotation pour éviter les plantes hôtes est important. Par exemple, en évitant des prairies et des graminées comme précédant, le risque de dégâts engendrés par les larves de tipule peut être réduits.

Force ne possède **aucune efficacité contre les insectes aériens.** Par conséquent, pour protéger les betteraves sucrières contre les insectes aériens, des traitements foliaires pourront s'avérer nécessaires.

Cas 3: Aucun insecticide dans le traitement de semences

Dans cette situation, les plantules de betteraves sucrières **ne sont ni protégées contre les insectes ravageurs du sol, ni contre les insectes aériens**. Si des dégâts d'insectes souterrains sont observés, aucun moyen de lutte ne peut être appliqué. En effet, aucun moyen de lutte efficace contre les ravageurs souterrains n'est agréé en post semis en betteraves sucrières.

Tout comme pour les semences traitées avec Force seulement (cas 2), des traitements foliaires pourront s'avérer nécessaires pour assurer une protection des betteraves sucrières contre les insectes aériens

### Les altises, les atomaires et les pégomyies

L'<u>altise</u> est un petit coléoptère bleu métallique brillant qui mesure environ 2,5 mm. Le tarse de ses pattes arrière, fortement musclé et enflé, lui permet de sauter de grande distance. L'individu adulte, en se nourrissant des feuilles, engendre des petites morsures . Un traitement est très rarement nécessaire. Il est uniquement recommandé lors d'attaques importantes sur des jeunes plantules maximum au stade 2-4 feuilles, c'est-à-dire lorsqu'un grand nombre de feuilles présentent un nombre élevé de morsures.

Les <u>atomaires</u> sont des petits coléoptères qui remontent à la surface du sol lorsque les températures et l'humidité relative sont plus élevées. Les atomaires aériens rongent les feuilles et les cotylédons, ce qui peut provoquer un retard de croissance des betteraves. Elles peuvent causer des dégâts jusqu'au stade 4 feuilles mais ces dégâts peuvent rester visibles longtemps sur les jeunes feuilles attaquées. En général, un traitement ne se justifie pas.

Dans le cas où un traitement s'avère nécessaire contre les altises et/ou les atomaires, ils doivent être réalisés en présence de ces insectes étant donné que les insecticides agréés contre ceux-ci possèdent une action de contact uniquement. Il est conseillé d'attendre 48 h après l'application de l'insecticide avant d'effectuer un traitement herbicide pour permettre la cicatrisation de la plante et éviter des problèmes de phytotoxicité.

La pégomyie est de teinte grise-brunâtre et ressemble à la mouche domestique. Les femelles déposent leurs œufs, allongés et blancs, sur la face inférieure des feuilles de betteraves. Ils sont généralement disposés parallèlement, par petits groupes de 3 à 10 œufs. Après leur éclosion, les larves blanchâtres pénètrent immédiatement dans la feuille qu'elles minent. Les dégâts sont uniquement occasionnés par le stade larvaire. Un traitement insecticide est justifié lors de la présence d'œufs et larves sur des jeunes plantules si et seulement si les seuils de traitement présentés dans le tableau 1 ci-dessous, sont atteints.

**Tableau 1 :** Seuil de traitement pour les pégomyies varie en fonction du stade de développement des betteraves.

Stade de la betterave	Seuil de traitement		
Stade 4 feuilles	> 6 œufs et larves / plante		
Stade 6 feuilles	> 10 œufs et larves / plante		
Stade 8 feuilles	18 œufs et larves / plante		

### **Les pucerons**

Deux espèces principales de pucerons peuvent engendrer des dégâts en betteraves sucrières: le puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) et le puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*). D'autres espèces tels que le puceron vert et rose de la pomme de terre (*Macrosiphum euphorbia*) et puceron de l'échalotte (*Myzus ascalonicus*), peuvent potentiellement aussi transmettre la jaunisse virale mais à un moindre niveau d'efficacité que le puceron vert du pêcher

### Les pucerons noirs de la fève, Aphis fabae

Les pucerons noirs de la fève (photo 1) sont trapus de couleur noir mat. Ils ne possèdent pas de tubercules frontaux . Les cornicules sont noires, courtes et droites. Les antennes sont de tailles inférieures à la longueur du corps. Les nymphes sont reconnaissables par la présence de taches blanches cireuses sur l'abdomen. Les individus ailés également aussi noirs avec des grandes ailes transparentes.

Les pucerons noirs de la fève sont généralement présents sous forme de colonies. Les colonies de pucerons noirs occasionnent des dégâts directs en prélevant la sève des feuilles de betteraves. Ces dégâts de succion se marquent par un recroquevillement des feuilles.



**Photo 1 :** Pucerons noirs de la fève aptères. Si les colonies sont importantes, les feuilles s'enroulent suite aux dégâts de succion.



### Les pucerons verts du pêcher, vecteurs de la jaunisse virale

Les pucerons verts du pêcher (photo 2) sont présents en betteraves sucrières sous forme d'individus ailés, individus aptères (=non-ailés) et nymphes. Les pucerons verts du pêcher aptères sont de couleur vert clair à vert jaunâtre, avec parfois des individus rosés. Le puceron vert du pêcher est petit, de forme ovale avec des cornicules et pattes assez courtes. La forme de la tête est typique, avec ses tubercules frontaux et un front concave. Les antennes sont de même dimension ou plus courtes que le corps et la queue est assez petite et triangulaire. Les cornicules sont légèrement renflées du côté intérieur avec une extrémité rétrécie. Le puceron vert du pêcher ailé est de couleur vert foncé à noir au niveau de la tête et du thorax. L'abdomen présente une grande tâche dorsale irrégulière et perforée. La face inférieure de l'abdomen est jaunâtre.



**Photo 2:** Pucerons verts du pêcher sous forme aptère et ailé (G.Vroman)

Les pucerons verts du pêcher sont les plus dommageables. Ils n'engendrent pas de dégâts directs, comme les pucerons noirs de la fève, mais ils causent des dégâts indirects en transmettant la jaunisse virale lors de piqûre d'alimentation. En effet, ils possèdent la capacité de transmission de la jaunisse virale la plus élevée. Les feuilles des betteraves infectées par la jaunisse virale attrapent une couleur jaune-orange, s'épaississent et deviennent cassantes. (photo 3) La jaunisse virale ne doit pas être confondue avec un jaunissement des feuilles dû à un stress hydrique ou dû à une carence. L'épaissement des feuilles et la teinte orangée sont des symptômes typiques qui permettent de distinguer la jaunisse virale d'un autre jaunissement.



**Photo 2:** Parcelle touchée par la jaunisse virale. La jaunisse virale se marque sous forme de

Les pertes de rendement engendrées par la jaunisse virale sont principalement des pertes en termes de rendement racines et de teneur en sucre. Les pertes de rendement sont variables et sont dépendantes du climat hivernal, du moment de l'infection et de la souche virale. Un essai mené à Perwez démontre que plus l'infection de BMYV est précoce, plus l'impact sur le rendement est important. Le graphique ci-dessous présente les résultats de cet essai.

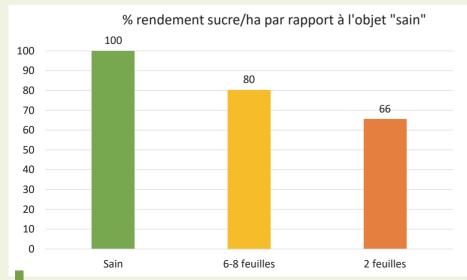


Figure 1: Plus la période d'infestation par les pucerons est précoce plus l'impact sur le rendement est élevé. Une perte de rendement en sucre de 20% a été observée lorsque l'infestation par les pucerons a lieu autour du stade 6-8 feuilles de betteraves. Si l'infestation se déroule au stade deux vraies feuilles, la perte de rendement mesurée est de 34%.

Quatre virus dont trois principaux sont responsables de la jaunisse virale en betterave sucrière (tableau 2). Deux virus, le Beet mild yellowing virus et le Beet chlorosis virus, appartiennent à la famille de Lutéoviridae et au genre des Polérovirus. Le virus de la jaunisse grave ou le Beet yellows virus appartient à la famille des Closterovidiae au genre des clostéovirus. Enfin, le quatrième virus, le virus de la mosaïque ou Beet mosaic virus appartient à la famille des Potyviridae et au genre potyvirus. La distinction des différents types de virus à l'œil nu via l'observation des symptômes sur feuille est difficile.

**Tableau 2:** Caractéristiques des différents virus responsables de la jaunisse virale en betteraves.

/irus responsable	Beet mild yel- lowing virus	Beet chlorosis virus	Beet yellow virus	Beet mosaic virus	
	BMYV	BChV	BYV	<i>BtMV</i>	
Nom français	Virus de la jaunisse modérée	Virus de la chlo- rose	Virus de la jaunisse grave	Virus de la mo- saïque	
Genre	Polérovirus		Clostérovirus	Potyvirus	
Mode de transmis- sion	Virus persistant et circulant		Non circulant Semi-persistant	Non circulant Non persistant	
Transmission à la descendance	Non		Non	Non	

En Belgique, trois des quatre virus sont majoritairement présents: BMYV, BChV et BYV. Plus de 500 échantillons ont été prélevés sur des betteraves symptomatiques en Belgique en 2020 pour déterminer la prévalence des virus. Les échantillons ont été analysés par l'IRBAB via une méthode moléculaire au laboratoire. La figure 2 ci-dessous présente les résultats du monitoring.



Figure 2: Prévalence des différents virus en Belgique. Chaque champ échantillonné est représenté

<u>Légende</u>: bleu: sain, gris: BMYV, jaune: BChV, orange: BMYV+BChV, vert: BMYV+BChV+BYV, mauve: BChV + BYV et brun: BMYV+BYV

Chaque genre de virus de la jaunisse virale est transmis selon un mécanisme différent. Le BMYV et le BChV sont transmis par les pucerons sur le mode persistant, le BYV sur le mode semi-persistant et enfin le BtMV sur le mode non-persistant. Les trois modes de transmission différents sont détaillés ci-dessous:

- Mode de transmission persistant, circulant et non multipliant: L'acquisition du virus par le puceron s'effectue au cours de piqures prolongées en s'alimentant sur une plante infectieuse. Une fois absorbé, le virus circule dans le corps de l'insecte. Il passe par les cellules du tube digestif, traverse l'hémolymphe pour enfin se concentrer dans le canal salivaire des pucerons. Une fois que le virus a atteint les glandes salivaires le puceron est considéré infectieux ou virulifère. Le pouvoir infectieux du puceron se maintient pendant plusieurs jours voire jusqu'à la mort de l'insecte, c'est pourquoi les virus sont qualifiés de persistans.
- Mode de transmission semi-persistant (= un mode intermédiaire entre le mode pesistant circulant et le mode non persistant non circulant) : La durée de la phase d'acquisition est de plusieurs minutes à plusieurs heures. Le virus peut être transmis à une plante rapidement après l'acquisition mais la capacité de rétention du virus au niveau des pièces buccales pendant 24 à 72h.
- Mode de transmission non persistant non circulant : Les virus sont acquis par les pucerons en quelques secondes au cours de brèves piqûres. Les pucerons seront très rapidement capables de transmettre le virus. Le virus persiste pendant un temps très bref au niveau des pièces buccales. Le puceron perd sa capacité de rétention au bout de quelques secondes à quelques minutes.

Le puceron virulifère (porteur de virus) ne transmet pas le virus à se descendance. La descendance deviendra virulifère, vecteur de la jaunisse virale, uniquement après une piqûre d'alimentation dans une plante virosée, c'est-à-dire infectée par la jaunisse virale.

### Conseils pour lutter efficacement contre les pucerons verts

Le conseil est de protéger les betteraves contre les pucerons verts du stade cotylédon jusqu'à et y compris la fermeture des lignes. Après le stade fermeture des lignes, les pucerons peuvent encore transmettre le virus mais l'impact sur le rendement d'une infestation après la fermeture des lignes ne justifie pas un traitement insecticide. Pour assurer une protection efficace durant cette période de risque, un ou des traitement(s) insecticide(s) doivent être effectués dès que le seuil de traitement est atteint même en présence de levées hétérogènes. Le seuil de traitement est deux pucerons verts aptères par 10 plantes.



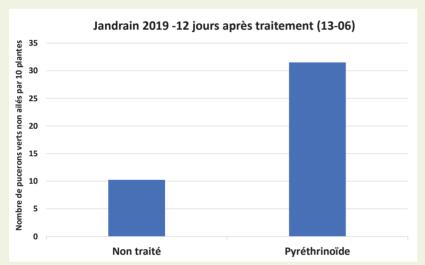
Les différents insecticides agréés en 2021 contre les pucerons (verts et noirs) sont repris dans le tableau 3. Une liste de l'ensemble des insecticides agréés en 2021 en betterave sucrière est disponible sur le site internet de l'IRBAB: Betterave > Protection des plantes > Produits phytosanitaires > Ravageurs.

#### Evitez l'emploi de produits à base de pyréthrinoïdes!

Une multitude de produit à base de pyréthrinoides sont autorisés en betteraves sucrières comme par exemple Decis, Karaté Zéon, Sparviero, Karis, Ninja...L'IRBAB déconseille fortement l'emploi de pyréthrinoïdes pour trois raisons reprises ci-dessous.

- (1) Les produits à base de pyréthrinoïdes possèdent une efficacité de contact. Il est donc primordial que le produit touche la cible pour être efficace. En betteraves sucrières, vu que les pucerons sont souvent en dessous des feuilles ou dans les nouvelles feuilles du centre non étalées, dans la majorité des cas le produit ne touchera pas les pucerons et ne sera donc pas efficace.
- (2) Les pucerons verts du pêcher sont résistants au pyréthrinoïdes.
- (3) Les produits à base de pyréthrinoïdes ne sont pas sélectifs vis-à-vis des insectes utiles. Or les insectes utiles (cocinelles, syrphe,...) aident à contrôler la population de pucerons.

Les résultats d'un essai mené à Jandrain (Province du Brabant Wallon) en 2019 ont démontré que les pyréthrinoïdes ont aucun effet voire même un effet négatif dans la lutte contre les pucerons verts. Sur ce site d'essai, de nombreux insectes utiles étaient présents. Les insectes utiles, ennemis naturels de pucerons, n'ont pas pu contrôler la population de pucerons dans les parcelles traitées avec des pyréthrinoïdes vu qu'ils ont été éliminés par le traitement à base de pyréthrinoïdes. Cela explique que dans l'objet non traité, le nombre de pucerons verts par 10 plantes était inférieur à l'objet traité avec une pyréthrinoïde, comme illustré sur la figure 3 ci-dessous.



**Figure 3:** Résultat d'un essai mené à Jandrain (2019). Le nombre de pucerons verts non-ailés par 10 plantes est significativement plus élevé dans l'objet traité avec une pyréthrinoïde que dans l'objet non traité.

Nous déconseillons l'emploi de produits à base de pyréthrinoïdes même tôt en saison. Certes, peu d'auxiliaires sont présents en début de saison mais malgré tout ceux-ci jouent un rôle essentiel. Un traitement insecticide avec une pyréthrinoïde contre les atomaires, les altises ou les pégomyies peut être responsable d'un nombre plus élevé de pucerons plus tard dans la saison. Il faut donc tolérer quelques morsures de ces insectes pour limiter les problèmes de jaunisse virale.

### Appliquez des produits efficaces et sélectifs contre les pucerons verts!

Quels sont les insecticides efficaces ? Les pucerons verts du pêcher sont partiellement à totalement résistants à 2 des 3 familles d'insecticides agréées en betteraves sucrières. Tout d'abord, comme indiqué précédemment, l'ensemble des populations de puceron vert du pêcher sont résistantes aux pyréthrinoïdes. La deuxième famille d'insecticide agréée est les carbamates. Le produit autorisé en betteraves contenant du carbamate, et plus précisément du pirimicarbe, est le Pirimor. Environ 50% des populations de pucerons verts du pêcher sont résistantes au pirimicarbe. Il est

donc attendu que les pucerons verts porteurs de cette résistance ne soient pas contrôlés par le pirimicarbe. Nous ne conseillons donc pas l'emploi de Pirimor pour contrôler efficacement les pucerons en betteraves.

La dernière et troisième famille d'insecticide agréée est le flonicamid, contenu dans le produit commercial Teppeki. Le produit Teppeki (50% flonicamide) est le seul insecticide agréé et efficace contre les pucerons verts en betteraves sucrières. **Teppeki est homologué à la dose de 140g/ha pour 1 application afin de contrôler les pucerons à partir du stade deux vraies feuilles.** La substance active flonicamide possède une action immédiate et une systémie ascendante. La systémie ascendante permet d'assurer une protection des feuilles déjà présentes au moment du traitement. Les pucerons cessent de s'alimenter et meurent dans un délai de 2 à 7 jours. L'arrêt de l'alimentation implique également l'arrêt de la transmission du virus de la jaunisse. La persistance d'action du Teppeki est de 10 à maximum 15 jours en fonction du stade d'application. Si le produit est appliqué au stade 2 feuilles, la persistance d'action sera inférieure à 10 jours.

En résumé, une seule application foliaire d'insecticide efficace contre les pucerons verts est agréée. En fonction de la pression en pucerons, plusieurs traitements insecticides peuvent s'avérer nécessaire. C'est pourquoi deux demandes d'autorisations temporaires de 120 jours ont été introduites en 2021 pour d'autres insecticides foliaires.

Deux autorisations temporaires de 120 jours ont été délivrées afin de contrôler les pucerons en betteraves sucrières. Une autorisation a été délivrée pour les produits phytosanitaires à base de spirotétramate (MOVENTO 100 SC/BATAVIA). Une deuxième autorisation a été accordée pour les produits à base de sulfoxaflor (CLOSER/SEQUOIA). Ces deux autorisations sont valables du 15/04/2021 au 12/08/2021. Après cette période, ces produits ne pourront plus être utilisés en betteraves. Les détails des autorisations peuvent être consultés sur Phytoweb : Produits phytopharmaceutiques > Consulter autorisations > Situations d'urgence (120 jours).

Le produit MOVENTO 100SC contient du spirotétramate à une concentration de 100g/l. L'autorisation est la suivante : 0,75 l/ha, 1 à 2 applications avec un intervalle de 14 jours. La dose peut être diminuée à 0,45l/ha tout en maintenant une efficacité contre les pucerons. Le délai avant récolte est de 90 jours. Le spirotétramate est un insecticide systémique appartenant au groupe chimique des kétoénoles. Le transport du spirotetramate dans la plante se produit par le xylème et par le phloème, ce qui permet de protéger aussi bien les feuilles matures que les jeunes feuilles qui se sont développées après l'application.

### Pensez à vérifier régulièrement votre armoire/local phyto!

Il est essentiel de fréquemment vérifier votre local de stockage des produits phytopharmaceutiques pour s'assurer que toutes les règles sont respectées. Nous vous conseillons de vérifier que les produits phytosanitaires présents dans votre local phyto soient toujours autorisés. Consultez le site internet https://fytoweb.be/fr dans la rubrique "consulter les agréations" pour contrôler cela.

Quelques points d'attention concernant les insecticides agréés en betterave sucrières :

- Les produits à base de diméthoate ne sont plus autorisés depuis le 30/06/2020. Les produits concernés sont : **Danadim Progress**, **Dimistar Progress**, **Perfekthion 400 EC**, **Perfekyhion Top** et **Rogor 40**. Ces produits ne peuvent plus être employés mais doivent être stockés dans le local phyto. Ils doivent être distinctement séparés des autres produits et porter la mention « Pour la prochaine collecte des PPNU d'AgriRecover ».
- Les autorisations des produits Minuet et Okapi seront retirées le 31/08/2021. Après cette date, ces produits ne peuvent plus être employés.
- Le produit **Okapi** n'est plus autorisé. Une période de grâce d'une année a été décernée donc le l'utilisation est encore autorisée jusqu'au 19/01/2022.

Les restes des produits qui ne peuvent plus être utilisés car leur agréation est retirée doivent être remis lors des collectes de Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisable (PPNU) d'Agri-Recover organisées tous les deux ans (les années impaires donc une récolte aura lieu en 2021).

Les surplus des produits autorisés temporairement via une autorisation d'urgence de 120 jours, comme Movento et Closer, peuvent être stockés jusqu'à l'année suivante A conditions qu'ils soient conservés séparément des produits autorisés, avec la mention "PPNU - autorisés pour 120 jours".

**Tableau 3:** Insecticides agréés et autorisés temporairement en betterave sucrière contre les pucerons. Les couleurs dans la colonne efficacité du tableau fournit des indications concernant l'efficacité des insecticides pour lutter contre les pucerons verts, les principaux vecteurs de la jaunisse virale. En rouge sont repris les insecticides qui ne sont pas efficaces à cause de la présence de résistance chez Myzus persicae et en orange, ceux qui sont peu efficaces. Les insecticides repris en vert sont les produits efficaces.

Nom commercial	Composition	Famille d'insecticide	Efficacité	Dose	Nombre d'applica- tion max	Délai avant ré- colte
Bulldock 25 EC	25g/l beta -cyfluthrine	Pyréthrinoïde		0.3 l/ha	1	28
Decis EC 2.5,	25g/l deltaméthrine	Pyréthrinoïde		0.4 l/ha	3	30
Decis 15 EW,	15g/l deltaméthrine	Pyréthrinoïde		0.5 l/ha	1	30
Okapi	5g/l lambda-cyhalothrine	Pyréthrinoïde		1.25 l/ha	1	7
	100g/l pirimicarbe	Carbamate				
Pirimor,	50 % pirimicarbe	Carbamate		350 g/ha	2	7
Teppeki,	50% flonicamide	Flonicamide		140 g/ha	1	60
Produits autorisé temporairement du 15/04/2021 au 12/08/2021						
Movento,	100g/l spirotétramat	Kétonénoles		0.75l/ha	2	90
Closer,	120g/l sulfoxaflor	Sulfoximines		0,2l/ha	1	28



Le produit CLOSER contient du sulfoxaflor à une concentration de 120g/l. L'autorisation est la suivante : 0,2 l/ha, 1 application. Le délai avant récolte est de 28 jours. La substance active sulfoxaflor appartient à la classe des sulfoximines. La substance active possède une action immédiate et une systémie ascendante.

Les trois produits conseillés pour contrôler la population de pucerons et limiter les pertes de rendement engendrés par la jaunisse virales sont Teppeki, Movento et Closer. Ces produits possèdent chacun un mode d'action différent ce qui est idéal pour limiter le développement de résistance chez les pucerons verts du pêcher à ces produits. Les trois produits conseillés peuvent être mélangés avec des herbicides. Il est conseillé de traiter lorsque l'humidité relative est élevée et avec un volume d'eau suffisant. Les produits possèdent une action systémique. Il est donc nécessaire d'assurer une bonne absorption du produit. Un traitement lorsque l'humidité relative est élevée permet d'assurer l'absorption du produit car les stomates des feuilles sont ouverts.

Les 3 substances actives contenus dans les produits conseillés ont été testées dans un essai en 2020 à Perwez. Les parcelles d'essai ont été inoculées le 18 mai avec 10 pucerons verts du pêcher vecteurs de BMYV lorsque les betteraves étaient au stade 6-8 feuilles. Deux jours après l'inoculation, le 20 mai, les traitements insecticides ont été appliqués. Des comptages du nombre de plantes avec des symptômes de jaunisse ont été effectués à plusieurs reprises. La figure 4 cidessous indique les résultats du dernier comptage réalisé en septembre. Les résultats indiquent que les traitements insecticides ont permis de limiter la transmission de la jaunisse virale.



**Figure 4 :** Résultat du pourcentage de plantes avec de symptômes de jaunisse virale en fonction du traitement appliqué.

L'essai a également été arraché début novembre. Une perte de rendement en sucre entre 3 et 6% a été observée dans les objets traités alors que dans l'objet non traité une perte de rendement de 20% a été mesurée (figure 5). Ces résultats démontrent l'efficacité des traitements insecticides

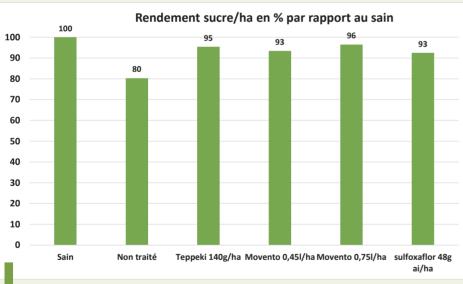


Figure 5 : Résultat de rendement de l'essai de Perwez mené en 2020.

Les traitements foliaires permettent de limiter les dégâts engendrés par la jaunisse virale mais ne permettent pas de lutter contre la jaunisse virale. En effet, les traitements sont appliqués lorsque les pucerons sont présents dans la culture et donc ceux-ci ont déjà pu piquer la plantule de betteraves et transmettre le virus. Les traitements en cours de végétation sont également plus difficiles

à positionner dans le temps et par conséquent, plus aléatoires en termes d'efficacité par rapport aux traitements de semences avec des néonicotinoïdes. Nous vous conseillons de ne pas effectuer vos traitements aphicides trop tôt et d'attendre que le seuil de traitement pour les pucerons verts (2 pucerons verts aptères par 10 plantes) soit atteint. Même après avoir effectué le premier traitement aphicide, la vigilance doit être maintenue jusqu'à et y compris la fermeture des lignes. En effet, vu la persistance d'action des insecticides foliaires variant entre 10-15-20 jours, les parcelles peuvent être réexposer au risque jaunisse en cas d'une deuxième (ou troisième) infestation.

#### Suivez le service d'avertissement!

La légende qui sera utilisée en 2021 pour la carte indiquant la pression en pucerons verts aptères est représentée dans la figure 6. Le principe général est le même que l'année dernière. Chaque parcelle est représentée par un carré d'une couleur spécifique. Le nombre de fois que le seuil est atteint est visible par le nombre présent dans le carré. Il existe également une couleur adaptée à chaque seuil. Si aucun puceron n'est présent ou que le seuil n'a pas encore été atteint, un carré vert indiquera le champ. Une fois le seuil atteint, le carré représentant le champ ne redeviendra pas vert lorsque la pression des pucerons diminue à nouveau.



#### **Conclusion**

Pour lutter contre les pucerons en absence de néonicotinoïdes dans les traitements de semences, des applications foliaires insecticides seront potentiellement nécessaires. Les traitements à base de pyréthrinoïde sont fortement déconseillés. Lorsque que le seuil de traitement pour les pucerons verts est atteint (2 pucerons verts non-ailés par 10 plantes), un traitement doit être effectué dès que possible avec un produit efficace et agréé, c'est-à-dire avec du Teppeki, Movento ou Closer.

Afin d'éviter des traitements et des coûts inutiles et aussi pour respecter les standards IPM, il est vivement conseillé d'effectuer des observations régulièrement dans vos parcelles de betteraves sucrières. L'IRBAB vous aidera dans cette démarche via son service d'avertissement en vous informant de la présence et de l'évolution des populations de ravageurs au cours de la période de végétation.

### Des recherche menées à l'IRBAB

L'IRBAB et ses partenaires nationales et internationales se mobilisent depuis quelques années pour la recherche d'alternatives opérationnelles contre la jaunisse virale en betteraves sucrières. Les différents thèmes de recherches déjà et en cours d'exploration sont :

- ♦ La tolérance et/ou la résistance variétale : cette piste semble à ce jour une des alternatives les plus prometteuses. Les semenciers travaillent activement sur la sélection de variétés tolérantes. Malgré tout, les premières variétés tolérantes ne seront pas commercialisées avant quelques années car les programmes de sélection sont longs. L'IRBAB teste depuis 2019 déjà des variétés pour étudier leur comportement vis-à-vis de la jaunisse virale.
- Les solutions de luttes alternatives : L'évaluation de l'efficacité de solutions alternatives, tant chimiques que biologiques, pour contrôler la population de pucerons et limiter la transmission de la jaunisse virale en betterave sucrière est étudié à l'IRBAB en collaboration avec différents partenaires.
- Des projets de recherche ont également pour but d'améliorer la connaissance des vecteurs et des virus de la jaunisse virale. La détermination de l'impact de l'infection virale sur le rendement en fonction du moment d'infection et sur la conservation des betteraves à long terme est par exemple étudié
- Des approches agroécologiques pourraient également avoir un interêt pour limiter les pucerons et maximiser la régulation naturelle. L'influence des plantes compagnes (féveroles et céréales) pour limiter la présence de pucerons et favoriser les mécanismes naturels fait l'objet d'expérimentation.

### Comment bien observer ces parcelles de betteraves sucrières afin d'avoir une lutte contre les pucerons adaptée?



Afin de déterminer si le seuil de traitement est atteint pour les pucerons verts, il est conseillé d'effectuer des comptages **au moins une fois par semaine** dans votre parcelle. Les comptages du nombre de pucerons verts aptères doivent être réalisés à quatre endroits différents de votre parcelle sur 10 plantes, donc sur **40 plantes au total**.

Toutes les feuilles des plantes de betteraves doivent être observées, même celles au cœur de la plante. Les deux côtés des feuilles doivent être inspectés. Si une feuille ou les bords d'une feuille sont enroulés, il faut dérouler soigneusement les parties enroulées pour observer si des pucerons sont présents. Munissez-vous d'une loupe si nécessaire car les pucerons sont petits et de la même couleur que les feuilles de betteraves.

Le Manuel de l'Observateur disponible sur le site internet de l'IRBAB détaille les méthodes d'observation et de comptage : Rapidement vers > Comment observer vos champs (documents) > Manuel de l'observateur.

### Augmentation des bénéfices de Südzucker pour l'exercice 2020/21

Dans un communiqué du 25 mars, Südzucker a fait état d'une hausse de son bénéfice annuel ; les pertes ayant été réduites dans son secteur principal du sucre.

Pour l'exercice 2020/21 qui s'est clôturé le 28 février 2021, Südzucker annonce une amélioration substantielle de ses bénéfices. L'amélioration des bénéfices est principalement due au segment du sucre, tandis que les segments des cultures énergétiques, des spécialités et des fruits dans leur ensemble se rapprochent du niveau de l'année dernière. Les bénéfices d'exploitation s'élevent à environ 230 millions d'euros contre 116 millions d'euros l'an dernier. Le chiffre d'affaires en 2020/21 est resté inchangé à environ 6,7 milliards d'euros. Le conseil d'administration a décidé – sous réserve de l'avis du conseil de surveillance le 19 mai 2021 - de proposer à l'assemblée générale annuelle un dividende inchangé de 0,20 EUR par action pour l'exercice 2020/21.

#### Accord entre Südzucker et Afyren

L'entreprise française Afyren, qui produit des acides organiques 100 % biosourcés, a conclu un accord à long terme avec Südzucker sur la four-niture de coproduits de la betterave comme matière première pour sa

production d'acides. Un partenariat propice aux stratégies de durabilité des deux entreprises

Pour Südzucker, l'accord portant sur le recyclage de ses coproduits en produits chimiques de grande valeur, habituellement fabriqués à partir de dérivés du pétrole, s'inscrit dans le cadre de l'engagement de Südzucker de mener ses activités de façon durable et d'atteindre son objectif de neutralité climatique d'ici 2050. Pour Südzucker, c'est une diversification de ses coproduits vers un nouveau marché sans que cela n'affecte la chaîne alimentaire. Pour Afyren, l'accord sécurise l'approvisionnement en matières premières de sa nouvelle usine Afyren Neoxy. L'usine d'Afyren Neoxy est une bioraffinerie sans déchets et à faible émission de carbone qui sera construite à Carling-Saint-Avold, près de la frontière franco-allemande. Elle commencera à produire sept acides organiques 100 % biosourcés à l'échelle industrielle en 2022.

# Agrana lance la production de préparations à base de fruits au Japon

Le groupe Agrana, filiale de Südzucker spécialisée dans les fruits, l'amidon et le sucre, étend sa présence en Asie et acquiert l'activité de préparations de fruits du producteur alimentaire japonais Taiyo Kagaku.

Cette usine approvisionnera les clients du secteur japonais en produits haut de gamme pour les boulangeries, les laiteries et les producteurs de crème glacée, sauces et divers condiments. Le marché japonais des préparations à base de fruits est en croissance constante prévue de 2 à 3 % par an

Avec cette acquisition, Agrana ajoute un quatrième pays asiatique en plus de la Chine, de l'Inde et de la Corée du Sud. En tant que leader mondial des préparations à base de fruits, Agrana dispose désormais de 26 sites de production dans 20 pays.



Agrana s'implante sur le marché japonais

### Suisse: lancement d'une prime pour augmenter les surfaces betteravières

a Commission de l'économie et des taxes suisse a approuvé une taxe de protection douanière de 70 francs suisses (65 €) par tonne de sucre importé.

Cette même commission devrait bientôt proposer de réduire le soutien à la culture de betteraves à 1500 CHF (1.387 €) par ha, soit 600 CHF (555 €) de moins qu'en 2020. L'unique fabricant suisse Schweizer Zucker, qui exploite deux sucreries, a déclaré que cette baisse du soutien à la culture betteravière serait fatale pour le secteur.

Si la proposition est acceptée, «de nombreux agriculteurs pourraient abandonner définitivement la culture de la betterave ce qui entraînera la fermeture d'une ou les deux sucreries suisses faute d'appro-

visionnement suffisant. La Suisse dépendra alors totalement des produits importés» a déclaré Schweizer Zucker.

#### Une prime pour augmenter les emblavements de betteraves

En réaction à une année difficile, marquée par les attaques de jaunisse, le Syndrome de la Basse Richesse et le rejet d'une autorisation d'urgence pour les semences de betteraves traitées au néonicotinoïdes, Schweizer Zucker a instauré une nouvelle prime pour inciter les betteraviers à maintenir et même à accroître leurs surfaces betteravières. Sur la base de la superficie betteravière de 16.000 ha prévue pour 2021, déjà en baisse de 1.750 ha par rapport à 2020, un supplément de 0,1 CHF (0,09 €) par tonne de betteraves sera versé pour chaque tranche de 100 ha supplémentaires.

### Schweizer Zucker et Alcosuisse s'associent

En collaboration avec le producteur suisse d'éthanol Alcosuisse, Schweizer Zucker a développé un procédé de production d'éthanol à partir de betteraves pour assurer la sécurité de l'approvisionnement d'éthanol destiné aux produits médicaux, cosmétiques et alimentaires en Suisse.

La pandémie de Covid-19 a montré que la Suisse est très dépendante de l'étranger pour l'éthanol. Les autorités examinent dès lors la possibilité de réintroduire les stocks obligatoires d'éthanol à moyen terme. Sucre Suisse et Alcosuisse envisagent d'investir dans une usine de production d'éthanol en Suisse. Celle-ci devrait entrer en service à l'automne 2021. La capacité de production maximale de l'usine serait d'environ 700.000 litres d'éthanol pur par an, ce qui reste toutefois insuffisant pour couvrir la totalité des besoins du pays.



### Pression continue sur la consommation de sucre

2020 a été une nouvelle année difficile. La tendance de fond est une baisse de la consommation de sucre en raison de diverses évolutions telles que la taxation du sucre, la reformulation des produits par les industries agroalimentaires, le contrôle des portions et les réglementations de commercialisation. A cela s'ajoute la pandémie de COVID qui a encore réduit la consommation.

### **Taxation du sucre**

Au moins 28 pays ont introduit une forme quelconque de taxe sur le sucre au cours des neuf dernières années pour réduire la consommation de sucre et d'améliorer la santé de leurs populations. Il est encore trop tôt pour savoir si les objectifs en matière de santé ont été atteints, mais il est probable que les taxes sucre resteront ou seront étendues car elles génèrent des recettes pour les Etats.

### **Reformulation des aliments**

Un nombre croissant de grandes entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons adaptent leurs gammes de produits pour y inclure des options à faible teneur en sucre. Dans l'industrie des boissons non alcoolisées, cette pratique existe depuis des années dans les aliments, les adaptations sont plus difficiles car le sucre agit comme un conservateur, et donne de la texture et du volume aux aliments. Les grandes en-

treprises alimentaires du monde entier commencent à réduire ou à remplacer le sucre avec un succès variable. Les produits laitiers, par exemple, peuvent utiliser des édulcorants autres que le saccharose pour reproduire le goût sucré, et des épaississants pour améliorer la sensation en bouche. Les fabricants de céréales ont également réussi à réduire la quantité de sucre dans certains de leurs produits. C'est plus difficile pour les confiseries et les snacks et certaines tentatives ont abouti à de mauvaises ventes et à des lancements ratés. Chaque entreprise a sa recette : Nestlé remplace le sucre par des fibres ou ajoute de pulpe de cacao dans les barres de chocolat. Mondelez remplace une partie du sucre par des fibres de maïs solubles.

### Contrôle des portions alimentaires

Les grandes entreprises alimentaires réduisent également la taille des portions et le nombre de calories. Les snacks à base de chocolat et les confiseries sont vendues en portions inférieures à 150, 200 ou 250 calories. Les canettes sont maintenant vendues dans des plus petits formats inférieurs à 250 ml.

### Publicité règlementée

La règlementation relative à la publicité et à la commercialisation des denrées alimentaires concernant la communication sur les emballages évolue également, notamment en ce qui concerne les aliments pour enfants. La publicité, les mascottes et les jouets promotionnels accompagnant ou sur les emballages des aliments jugés malsains pour les enfants sont désormais interdits.



Comme Nestlé et Mondelez, le raffineur de sucre américain, American Sugar Refining (ASR), joue la carte des confiseries sans sucre en investissant dans la startup Bonumose. Celleci aurait mis au point un procédé de production de tagatose et d'allulose qui, associés en mélange, remplacent à s'y méprendre, le sucre traditionnel dans les produits sucrés.

### Taxe sucre et santé publique

La taxe sucre améliore-t-elle la santé publique ? Selon une étude de l'Université de Cambridge publiée dans le British Medical Journal, l'introduction d'une taxe sur le sucre ciblée sur les boissons gazeuses a réduit la consommation de sucre des familles britanniques. Peut-on faire le même constat en Belgique ?

Au Royaume-Uni, la taxe sur le sucre a été annoncée en 2016 puis introduite en 2018. C'est pourquoi l'Université de Cambridge a enquêté sur les comportements d'achat entre 2016 et 2019, soit un an après l'introduction de la taxe. Les chercheurs ont utilisé les données d'achat de dizaines de milliers de familles qui rapportent chaque semaine ce qu'elles achètent en nourriture et en boissons.

Selon l'étude, la taxe sur le sucre introduite en 2018 semble avoir entraîné une baisse de 10 % de la consommation de sucre par les boissons gazeuses Cela représente une baisse de la consommation de sucre de 30 grammes par semaine sous forme de boissons gazeuses. Cependant, le volume total de boissons gazeuses achetées, y compris les boissons gazeuses sans sucre, n'a pas baissé pour autant au cours de la période étudiée. Les boissons sucrées n'ont pas non plus été remplacées par des bonbons ou des boissons alcoolisées. Selon les chercheurs, la taxe sur le sucre aurait donc amélioré la santé publique, sans effets négatifs sur le secteur des boissons gazeuses.

En Belgique, le gouvernement fédéral a décidé d'introduire une taxe sur le sucre pour les boissons gazeuses en 2015 avec mise en application à partir du 1er janvier 2016. Les modalités sont différentes : la taxe est inférieure à celle de la Grande-Bretagne et elle s'applique à toutes les

boissons gazeuses alors qu'au Royaume-Uni, le montant de la taxe est proportionnel à la teneur en sucre.

Il semble que les Belges n'ont pas modifié leur comportement d'achat concernant les boissons gazeuses depuis l'instauration de la taxe sucre. Le journal De Standaard s'est penché sur la question et a demandé à des experts s'ils pouvaient expliquer cette différence.

# Une taxe plus ciblée et réinvestie dans le produit

Trois facteurs expliquent le succès britannique. Le fait que la taxe sucre britannique soit plus élevée en général et aussi plus lourde pour les boissons les plus sucrées semble être un point important. Au Royaume-Uni, les boissons contenant plus de huit grammes de sucre pour 100 millilitres sont taxées à 28 centimes d'euro. Pour les boissons à teneur en sucre com-



En Belgique, la taxe sucre est de 11,9 centimes par litre pour les boissons gazeuses avec sucre ajouté ou édulcorant et de 6,8 centimes d'euro le litre pour l'eau aromatisée.

prise entre cinq et huit grammes de sucre, la taxe est de 21 centimes d'euro et les boissons contenant moins de cinq grammes de sucre, telles que les boissons légères et l'eau aromatisée, ne sont pas taxées.

En Belgique, la taxe est moins élevée : 11,9 centimes par litre pour les boissons gazeuses avec sucre ajouté ou édulcorant et 6,8 centimes d'euro le litre pour l'eau aromatisée. Selon Loes Neven, de l'Institut flamand pour un mode de vie sain, un prélèvement trop bas ne provoque pas de changement de comportement. En outre, la taxe belge s'applique à toutes les boissons gazeuses, y compris les boissons gazeuses qui ne contiennent aucune calorie.

Un second facteur explicatif est l'implication des entreprises. Selon les experts, les deux années qui se sont écoulées au Royaume-Uni entre l'annonce d'une taxe sucre et son application ont permis aux entreprises du secteur des boissons gazeuses d'adapter les recettes de leurs boissons et leurs stratégies marketing sur des boissons à faible teneur en sucre.

Enfin, il y a l'affectation des fonds prélevés pour des programmes de santé. Au Royaume-Uni, tous les revenus de la taxe seront versés aux installations sportives des écoles et aux programmes d'alimentation saine pour les enfants. Tandis qu'en Belgique, la taxe sucre est destinée à lever des fonds supplémentaires pour les caisses de l'Etat: de l'ordre de 175 millions d'euros en 2018. Selon les experts, une « bonne » taxe doit être réinvestie dans le produit. A titre d'exemple, le professeur Christophe Matthys, nutritionniste à la KU Leuven, fait référence au Mexique où les revenus de la taxe sur le sucre ont été utilisés pour rendre les fruits et légumes moins chers.

Source: Vil

### La demande supplémentaire viendra d'Asie et d'Afrique

D'ici 2029, la consommation mondiale moyenne devrait passer de 22.5 kg/habitant à 23.5 kg/habitant mais des variations considérables sont à attendre d'une région et d'un pays à l'autre. Sur la période de projection (2017/19 à 2029) de l'étude de l'OCDE-FAO parue en 2020, seuls les pays en développement contribueront à cette augmentation.

n Asie, le taux de croissance plus élevé découlera d'une plus forte demande de confiseries et de boissons sucrées, en zone urbaine le plus souvent, tandis qu'en Afrique, la hausse de la consommation directe sera tirée en grande partie par la croissance démographique. En Amérique latine, où les niveaux de consommation par habitant sont déjà élevés, on prévoit peu de progression.

Parmi les pays asiatiques, l'Inde devrait connaître la plus forte hausse de la consommation, suivie par l'Indonésie, la Chine et le Pakistan. La consommation par habitant est très faible en Chine et dans les pays les moins avancés (PMA) d'Asie, puisqu'elle n'atteint pas 13 kg par an sur la période de référence, mais sa progression en rythme annuel restera à peu près identique compte tenu du peu de goût des habitants pour les produits sucrés. En Afrique, les plus fortes hausses de consommation concerneront l'Égypte et plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

En revanche, le niveau de consommation de sucre par personne devrait continuer de baisser dans de nombreux pays développés. Plusieurs pays ont institué une taxe sur les produits sucrés caloriques, pour tenter d'en infléchir la consommation. Le Mexique a été le premier à adopter cette stratégie au niveau national, en 2014.

Le fléchissement de la consommation de sucre des pays développés devrait se faire particulièrement sentir au Canada, dans l'Union européenne et au Royaume-Uni. Aux États-Unis, la consommation d'édulcorants devrait rester stable.

En Fédération de Russie, la demande de sucre devrait croître, poussée

par la production nationale de confiseries et la fabrication artisanale d'alcool. Le débat se poursuit sur une possible taxation du sucre, mais celui-ci devrait rester une source de calories bon marché et aucun changement des habitudes de consommation n'est attendu.

Source : OCDE/FAO (2020), « Perspectivesagricoles de l'OCDE et de la FAO »

Top 10 de la consommation de sucre par habitant

......

Rang	Pays	Consommation journalière (en grammes)
1	États-Unis	126.40
2	Allemagne	102.90
3	Pays-Bas	102.50
4	Irlande	96.70
5	Australie	95.60
6	Belgique	95.00
7	Royaume-Uni	93.20
8	Mexique	92.50
9	Finlande	91.50
10	Canada	89.10

### Brésil: chute du cours des actions dans le sucre et l'éthanol

a récolte de canne débute dans une ambiance de crise. Le secteur sucre-éthanol-énergie est très impacté par la crise du Covid-19 et par les événements politiques de ces dernières semaines.

Le 22 février dernier, le président brésilien Bolsonaro a limogé le directeur du groupe pétrolier public Petrobras, lui reprochant sa politique d'augmentation du prix des carburants au cours des derniers mois. Craignant une augmentation de l'inflation, le président Bolsonaro souhaite une stabilisation des prix des carburants.

Cette nouvelle a été mal accueillie par le milieu des affaires car une baisse ou un maintien du prix des carburants signifie une baisse de revenus pour Petrobras. Or ce groupe est l'un des moteurs de l'économie brésilienne. Le jour même, la bourse de Sao Paulo a chuté de plus de 5%. Quant aux cours des actions des sociétés présentes dans le sucre et l'éthanol (Cosan, Sao Martinho, Biosev, Raizen et Jalles Machado) qui dépendent fortement des politiques de prix de l'essence de Petrobras, ils ont eux aussi chuté.

# Nouvelle dépréciation du réal par rapport au dollar

Depuis le 22 février, les événements politiques au Brésil ont contribué à une nouvelle dépréciation du réal brésilien de 5,3%. Le réal avait déjà connu une année 2020 très mouvementée, enregistrant une dépréciation de l'ordre de 29% en 2020. Depuis le 22 février, les turbulences ont repris et le réal a continué à se déprécier de 5,3% contre le dollar.

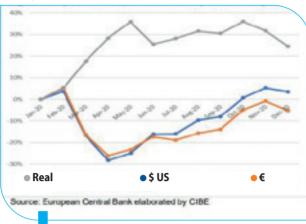
A la crainte d'ingérence du président Bolsanaro dans la gestion de Petrobras, s'est ajoutée début mars l'annulation des condamnations à l'encontre de l'ex-Président Lula, laissant entrevoir sa participation aux élections présidentielles de 2022. Les marchés financiers anticipent déjà les hausses des dépenses publiques et l'abandon des réformes favorables au marché qui pourraient en découler.

#### L'Etat va aider à financer la récolte de canne

Pour soutenir pour le secteur sucre-énergie qui emploie environ 750.000 personnes au Brésil et qui est lourdement pénalisé par la crise du Covid-19, le gouvernement brésilien a décidé soutenir le secteur sucrier (planteurs et fabricants) sous forme de prêts. Ceux-ci devraient permettre aux producteurs de financer la campagne qui débute en avril. La Banque nationale de développement économique et social du Brésil

a également ouvert d'urgence une ligne de crédit. L'échéance des prêts pourra aller jusqu'à 24 mois et la banque pourra demander comme garantie de l'opération jusqu'à 130% du stock physique de l'entreprise.

## Prix mondial du sucre brut (#11) en \$US, en € et en real (année 2020 – janvier 2020=0)



La dépréciation du réal par rapport au dollar de 29 % sur l'année 2020. Un real plus faible par rapport au dollar signifie que le sucre brut, dont le prix est coté en dollars, devient plus intéressant pour les exportations vers les marchés internationaux. Le Brésil en a profité. Entre avril et décembre 2020, le Brésil a exporté près de 28 Mt de sucre battant son précédent record de 2016.

# Baisse de 16% de la production d'éthanol en 2020 en raison de la pandémie

Le Brésil, deuxième producteur mondial derrière les Etats-Unis, a produit 30 Mm3 d'éthanol en 2020 contre 36 Mm3 en 2019, en recul de 16 %. Le pays a été confronté à une double pression en 2020 : un repli de 8% de la demande d'essence et la baisse du prix du pétrole qui a réduit les prix de l'essence, ce qui a affecté la compétitivité de l'éthanol par rapport à l'essence. La production brésilienne d'éthanol a également baissé en 2020 dans la mesure où les usines ont maximisé la production de sucre aux dépens de l'éthanol au cours de la campagne 2020/21. La meilleure rentabilité du sucre dans les conditions de marché actuelles a impliqué que la transformation de la canne vers la production d'éthanol a chuté de 10%.

Une reprise partielle de la production d'éthanol est attendue en 2021, à 33 Mm3, et en 2022 (34 Mm3), dans la mesure où la production d'éthanol de maïs se développe rapidement. La production d'éthanol de maïs représenterait 2,5 Mm3 en 2021, en hausse de 85% par rapport à 2019, avec un certain nombre d'usines en développement.

En fait, le Brésil a davantage souffert de la pandémie que son concurrent américain. Aux Etats-Unis, le recul de la demande d'essence estimé à 10% aurait entraîné une baisse de production d'éthanol de 12%, à 52 Mm3 en 2020, soit le niveau le plus bas enregistré depuis 2014. La production d'éthanol a reculé d'environ 40% entre février et avril, en raison des capacités de stockage limitées.

#### Retard dans les exportations de sucre

Une autre conséquence de la pandémie est l'encombrement des ports brésiliens. Selon Reuters, les négociants en sucre sont en concurrence avec les exportateurs de soja dans le port de Santos car la récolte de soja brésilienne a été fortement retardée. Quant au sucre, les expéditions de la nouvelle récolte ne commencent normalement qu'en mois d'avril, mais les entreprises expédient encore les stocks de la récolte exceptionnelle en 2020. Mi-février, les stocks de sucre atteignaient encore 7,3 millions de tonnes, soit le niveau le plus élevé de ces trois dernières années.



Encombrement et retard des expéditions de sucre et de soja dans le port de Santos.

### **Espagne: procès gagné par les betteraviers**

Le 15 mars 2021, suite à un procès intenté en juillet 2019 par l'association agricole ASAJA, la Cour d'arbitrage de Madrid auprès de la Chambre de commerce et d'industrie a donné raison aux producteurs de betteraves espagnols contre AB Azucarera Iberia S.L. pour avoir réduit unilatéralement le prix de base de la betterave convenu dans l'accord interprofessionnel. L'indemnisation à verser aux producteurs s'élève à environ 6,5 millions d'euros. L'ASAJA constitue la plus grande organisation professionnelle agricole d'Espagne avec plus de 200.000 membres travaillant directement dans les exploitations agricoles (propriétaires, locataires et membres des familles collaborant aux activités d'exploitation) Le fabricant de sucre espagnol AB Azucarera Iberia est une filiale du groupe sucrier AB Sugar qui a entre autres pour filiales, le fabricant British Sugar au Royaume-Uni et plusieurs sucreries en Chine (groupe AB Sugar China) et en Afrique du Sud (groupe Illovo).

#### Le groupe sucrier marocain Cosumar tête de pont pour l'exportation de sucre en Afrique de l'Ouest

Dès l'entrée du géant Wilmar dans le capital du groupe sucrier marocain Cosumar en 2013, le Maroc a servi de tête de pont pour exporter du sucre sur les marchés d'Afrique de l'Ouest. En 2020, Cosumar a exporté 650.000 tonnes, en hausse de 25%, en direction d'une trentaine de pays. Les pays de l'Afrique de l'Ouest ont représenté 20% de ces exportations, soit 130.000 tonnes, selon Afrimag. En revanche, la superficie consacrée au Maroc aux betteraves et à la canne à sucre est en baisse depuis quelques années.

Wilmar est un groupe agroalimentaire singapourien qui a commencé son impressionnante expansion dans le sucre en rachetant en 2010 le groupe sucrier australien CSR. Aujourd'hui, Wilmar possède 75 % des parts de l'industrie sucrière australienne et néozélandaise. En 2011, Wilmar acquiert une raffinerie de sucre en Indonésie puis en 2014, le groupe sucrier indien Shree Renuka Sugars. Depuis 2013, Wilmar possède une participation de 29,5% dans le groupe sucrier Cosumar.

# Chine: les importations de sucre ont triplé début 2021

Les importations de sucre de la Chine ont plus que triplé au cours des deux premiers mois de 2021 pour atteindre environ 1 million de tonnes, selon Bloomberg. Le plus grand importateur de produits agricoles au monde a augmenté ses importations de produits agricoles en janvier et février pour faire face aux pénuries locales croissantes et garder les prix alimentaires sous contrôle. Ces pénuries résultent d'un manque de terres agricoles productives et de la demande croissante d'une population plus aisée.

# Nouvelles autorisations d'urgence de produits phytosanitaires pour la betterave

La Belgique accorde une série d'autorisations d'urgence pour des produits permettant aux betteraviers de lutter contre les pucerons.

Les produits CLOSER et SEQUOIA à base de sulfoxaflor sont autorisés contre les pucerons de la betterave sucrière pour une période de 120 jours du 15/04/2021 au 12/08/2021.

Les produits BATAVIA, MOVENTO, MOVENTO 100 SC, SPIROTETRABEL, VSM SPIROTETRAMAT et VSM SPIROTETRAMAT 100 SC à base de spirotétramate sont autorisés contre les pucerons des betteraves sucrières et fourragères pour une période de 120 jours du 15/04/2021 au 12/08/2021.

Ces autorisations de 120 jours ont été accordées en application de l'article 53 du règlement européen de 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. Cet article permet d'accorder une autorisation dans des circonstances particulières. Ceci n'est valable que pour une utilisation limitée et contrôlée, et si la production végétale n'est pas menacée par d'autres risques pouvant être maîtrisés d'une autre manière.

Source: www.fytoweb.be

### **DIVERS SUCRE**

# **UE:** enquête antitrust sur le fabricant Mondelez

Le géant américain de l'agroalimentaire Mondelez, numéro 1 du chocolat et des biscuits en Belgique, est soupçonné d'avoir restreint la concurrence au sein de l'Union européenne pour certains produits tels que le chocolat, les biscuits et le café. Mondelez est l'un des plus grands producteurs de chocolat et de biscuits de l'UE avec de très nombreuses marques, comme le chocolat Côte-d'Or, les biscuits LU, etc.

Une enquête a été ouverte. La Commission veut savoir si Mondelez a conclu avec ses clients des accords leur interdisant de vendre certains produits Mondelez dans d'autres États membres de l'UE. Le fait d'avoir empêché les négociants et les détaillants d'acheter des produits dans un Etat membre où le prix est le plus bas pour les revendre sur les marchés où les prix sont plus élevés est une pratique qui permet généralement de faire baisser les prix. L'interdiction de le faire pourrait avoir eu pour conséquence de créer une pénurie, qui aurait à son tour entraîné une hausse des prix.

# PAYS-BAS: production industrielle de papier à base de feuilles de betteraves

Le papetier néerlandais, Crown Van Gelder a commencé à produire et vendre du papier de betterave sucrière, après deux ans de développement, selon Printweek.

La nouvelle ligne de produits, appelée Crown Native est la première entreprise à produire du papier à partir de feuilles de betterave sucrière à un niveau industriel. Le procédé de production de ce papier a été développé avec la société Cosun Beet Company. Ce papier convient aux emballages alimentaires, contrairement à la plupart des types de papiers recyclés qui contiennent des résidus d'encre d'impression.

### Nouvelles du secteur sucre au Royaume-Uni

Depuis décembre, une application développée conjointement par le négociant Czarnikow, les producteurs de betteraves et les fabricants de sucre britanniques a été lancée pour permettre aux producteurs de betteraves de conclure des contrats à prix variable lié sur le marché à terme de Londres. Ces évolutions interviennent dans un contexte difficile. Les betteraviers britanniques redoutent que l'ouverture en 2021 d'un contingent d'importation sans droit de douane de 260.000 tonnes de sucre de canne brut menace la filière betterave sucre britannique.

# Lancement d'une plateforme de fixation des prix de la betterave liée aux contrats à terme du sucre blanc

Le négociant en matières premières Czarnikow a lancé en décembre 2020 une plateforme de fixation des prix des betteraves sucrières au Royaume-Uni pour permettre aux agriculteurs et aux transformateurs de betteraves d'utiliser les contrats à terme du marché mondial du sucre blanc de Londres afin de mieux contrôler leurs risques, rapporte Reuters.

Cette plateforme est soutenue par la National Farmers Union (NFU Sugar) qui représente les betteraviers britanniques et British Sugar, l'unique transformateur de betteraves du Royaume-Uni. Celle-ci sera d'abord testée par un groupe pilote de producteurs de betteraves pendant un an, avant d'être étendue à une plus grande échelle.

Les prix de la betterave sur la plateforme seront cotés en livres par tonne et seront liés aux cours de référence du sucre blanc fixés à la bourse ICE Futures Europe de Londres (sucre n°5), avec un ajustement des devises puisque ce marché est coté en dollars.

#### Un nouveau type de contrat betteraves

La plateforme de fixation des prix des betteraves devrait permettre aux

producteurs de betteraves britanniques de gérer et de fixer eux-mêmes les prix de leurs betteraves.

La plateforme de fixation des prix a été développée par NFU Sugar et British Sugar avec le concours de la société de services et de négoce Czarnikow. Elle permettra aux producteurs et à British Sugar de fixer le prix de la betterave indépendamment les uns des autres : les producteurs pourront bloquer les prix lorsqu'ils seront intéressants pour eux et British Sugar ne devra payer que le prix qu'ils auront fixé indépendamment.

Ce nouveau type de contrat devrait augmenter dans les années à venir car certains producteurs sont prêts à prendre plus de risques et de fixer le prix de leur propre récolte, selon British Sugar. Les producteurs pourront prendre des positions sur le marché du sucre pour une partie de leur récolte. Les producteurs participant au projet pilote auront la possibilité de transférer jusqu'à 10 % de leur tonnage de betteraves sous contrat à prix fixe traditionnel vers un contrat à prix variable. Ce contrat sera fixé par une formule directement liée au marché à terme du sucre n° 5. La livraison des betteraves restera régie par le contrat du producteur avec British Sugar et la formule de prix n'est pas liée à la date de livraison.

# Un nouveau quota d'importation de sucre sans droits de douane de 260.000 tonnes

Malgré l'opposition du secteur betterave-sucre, le Royaume-Uni a ouvert un contingent d'importation de sucre brut en franchise de droits de 260.000 tonnes pour 2021, ce qui représente plus de la moitié de ses besoins totaux d'importation de sucre brut à raffiner, soit environ 400.000 tonnes par an, selon Reuters. British Sugar craint de voir se réduire ses parts de marché du sucre (environ 55 à 60 % du marché britannique actuellement) au profit de son principal concurrent Tate & Lyle Sugars qui peut transformer annuellement jusqu'à 1,2 millions de sucre brut en sucre blanc et d'autres produits dans sa raffinerie installée dans le port de Londres.



En plus de raffiner le sucre de canne brut importé, Tate & Lyle Sugars commercialise des édulcorants à base de stévia. Fin 2020, la société a racheté Sweet Green Fields, une entreprise leader dans le domaine des solutions à base de stévia. Cette acquisition apporte à Tate & Lyle un large portefeuille de produits à base de stévia et une chaîne d'approvisionnement entièrement intégrée comprenant l'approvisionnement en feuilles de stévia, le développement de variétés de feuilles et un processus de fabrication rentable. Elle étend également la présence de Tate & Lyle en Asie avec des installations de production de stévia et de recherche et développement en Chine. Au cours de son exercice 2020, les revenus de Tate & Lyle dans le secteur de la stévia ont augmenté de 23 %.

# British Sugar critique les règles d'étiquetage de sucre importé

L'unique fabricant de sucre de betteraves britannique British Sugar critique les règles d'étiquetage britanniques qui permettent au raffineur Tate & Lyle de vendre du sucre importé portant la mention « Made in Britain », selon le Farmers Weekly.

Au Royaume-Uni, le sucre brut importé du monde entier et raffiné à Londres par Tate & Lyle peut être vendu avec la mention « Made in Britain » s'îl est traité et emballé au Royaume-Uni. British Sugar estime cette pratique injuste pour les producteurs de sucre de betterave britanniques.

